LE NUMÉRO : 25 CENTIMES

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION
LILLE : 185, Rue de Paris
PARIS : 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

JEUDI 1er JANVIER 1931.

BUREAUX :
ROUBAIX | Téléph. 9-51
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING | Téléph. 9-85
3, rue Frédéric Lehoucq

Directeur : Eug. GUILLAUME

BONNE ANNÉE !

"LA RÉPUBLIQUE EN ESPAGNE EN 1931"

Telle est la prédiction faite par le commandant Franco

Le commandant aviateur espagnol Franco, qui, comme on le sait, vient d'arriver à Bruxelles, où il va séjourner quelque temps, a fait la déclaration suivante :

« Il n'a jamais été question pour moi de partir pour Berlin ou de conclure un contrat

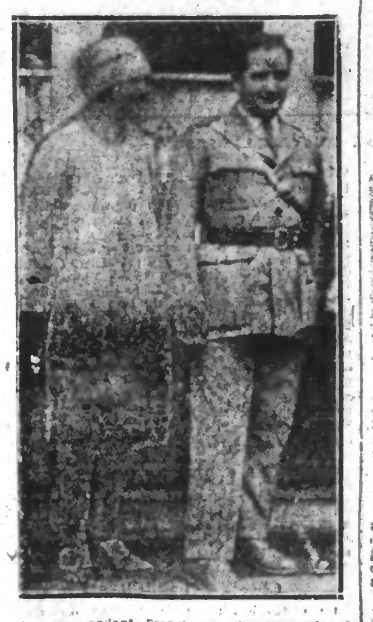

Le commandant Franco en compagnie de sa femme. (W. W. Phot.)

quelconque avec une firme d'aviation allemande. Ce sont la d'ineptes racontars qu'on fait courir à mon sujet. Je pensais partir tout de suite pour l'Amérique parce que la nécessité de gagner ma vie me pressait terriblement. Mais je sens bien à présent que je dois prendre un peu de repos dans ce bon pays ».

Le colonel Macia, qui se trouvait à ses côtés, a ajouté :

« La révolution est en chemin dans tous les pays d'Espagne. Rien ne l'arrêtera. Je ne dis pas pour moi une impossibilité de faire un front unique de tous les partis de la révolution dans la péninsule. C'est entendu mais à une seule condition, c'est que la Catalogne soit pleinement autonome ».

Et Franco d'ajouter : « Prévisions pour l'an prochain : beaucoup de sang versé et la République avant la Saint-Sylvestre ».

SÉISME ET RAZ DE MARÉE EN NOUVELLE-GUINÉE

Le poste de T. S. F. de la Nouvelle-Guinée reçoit d'un steamer un radiotélégramme signalant que, dans la matinée du 24 décembre, a violent séisme suivi d'un raz-de-marée avait ravagé les îles Occidentales, balayant les embarcations en mer et emportant les maisons et le bétail.

UN ANCIEN HAUT FONCTIONNAIRE CONDAMNÉ POUR ESCROQUERIES

Ancien chef de cabinet du préfet du Finistère, ancien maire du Calvados, Gustave Hesse a comparu devant le tribunal, sous la prévention d'escroquerie. Il avait acquis à Chamby, dans le bassin d'Héraclé, des mines de charbon, et spéculait beaucoup d'argent. Il fit des spéculations qu'il ne put garantir et fut par conséquent des détournements s'élevant à plusieurs centaines de mille francs. Hesse a été condamné à dix mois de prison.

AVEZ-VOUS LU NOTRE
ALMANACH
POUR 1931 ?

VOUS Y CONSULTEREZ :
L'Oracle des jeunes gens à marier. — Le traité de culture physique. — Les recettes de beauté. — Comment faire de la photographie. — Les recettes de cuisine. — Votre horoscope. — Les merveilles de la T. S. F. — Les dégrèvements d'impôts. — La mode. — Les tarifs postaux pour 1931. — Nos maux et leurs remèdes. — De nombreux contes et nouvelles, etc..., etc....

Il est intéressant, amusant et ne coûte que ..... 2 fr.

Achetez-le dès aujourd'hui !

LES SCANDALES POLITICO-FINANCIERS

M. Robenne d'Azcona inculpé d'abus de confiance

M. Brack, juge d'instruction, a inculpé hier après-midi d'abus de confiance, M. Robenne d'Azcona, qui avait été entendu dernièrement par la commission d'enquête parlementaire dans l'affaire Oustric. M. Robenne d'Azcona a fait connaître au magistrat qu'il choisissait

M. ROBENNE D'AZCONA (H. Manuel)

comme avocats Me Myrtil et Me Bournin ; il a, en outre, protesté contre l'inculpation dont il était l'objet.

SIX ENFANTS BRULÉS VIFS

Un incendie, provoqué par un fourneau de cuisine surchauffé, s'est déclaré dans l'appartement d'un marchand de Québec, et rapidement, que la mère et la fille de onze ans n'eurent que le temps de se jeter par la fenêtre avec chacune un enfant dans les bras. Les six autres enfants de cette famille ont été brûlés vifs.

CHANGEMENT DE SERVICE !

AU COURS DE LA NUIT DERNIERE L'AN 1930 A PASSÉ SES POUVOIRS A L'AN 1931

On se représente généralement l'année qui finit sous les traits d'une bonne vieille femme qui s'en va, courbée sur son bâton, là-bas, au loin, rejoindre dans un néant mystérieux celles qui l'ont précédée et se fondre dans la poussière des siècles disparus, tandis que nimbée des feux de l'aurore surgit de l'horizon l'année nouvelle personnifiée par une jeune fille souriant à l'avenir qui s'ouvre devant elle.

Eh bien ça, c'est une fiction de poète ou d'artiste et, dans la réalité, ça n'est pas du tout comme ça que les choses se passent.

La direction de l'Univers est confiée, depuis la Création — et ça ne nous rajeunit pas ! — à une administration que Monsieur Lebureau n'est pas près de dégoter et dont les rouages sont remarquablement ajustés. C'est ainsi que le Service des Années fait partie du Ministère du Temps qui, régulièrement, depuis que le Monde est monde, pourvoit tous les trois cent soixante-cinq jours ce service d'un titulaire nouveau. C'est là un bel exemple de rajeunissement des cadres dont « devrait bien s'inspirer ici bas » ça empêche les fonctionnaires de parvenir avant leur retraite à un gâtisme prématuré et ça fait de l'avancement pour les autres.

Donc, le 31 décembre, à minuit tapant, a lieu chaque année, dans le bureau du Temps, le changement de service. Le Temps présente au Directeur qui s'en va son successeur et nous sommes heureux de pouvoir donner aujourd'hui à nos lecteurs, grâce à la rapidité de notre service d'informations, le compte rendu de la cérémonie d'hier soir.

LE TEMPS. — « Mon cher 1930, voici votre successeur, Monsieur 1931. C'est un garçon épatant qui, j'en suis persuadé, fera très bien marcher la maison, surtout quand vous l'aurez mis au courant des quelques particularités du service.

» Vous m'excuserez de ne pas le faire moi-même et de me retirer tout de suite, parce que je ne me sens pas très bien. Je viens de lire un bouquin d'un certain Einstein qui m'a passablement estomaqué. Ce bougre-là s'est mis en tête de démontrer que je n'existe pas ! Non, mais, vous vous rendez compte !

» Et le plus fort, c'est qu'il n'y a rien à redire à sa démonstration ! « To be or not to be », comme disait cet autre imbécile. Au revoir, Messieurs, je m'en vais me plonger dans le trente-deuxième et avant-dernier livre de Pierre Benoit, pour m'assurer, après ce coup, un sommeil tranquille ». (Il sort).

L'AN 1930. — « Mon jeune ami, je n'ai pas grand chose à vous dire. La machine est bien montée, vous le savez et vous n'avez guère qu'à la regarder tourner et je ne pense pas que vous ayez jamais à faire un rapport sur une rencontre entre Mars et Vénus ou sur un trou fait dans la Lune par une chimère en vadrouille. Le patron se fait bien un peu vieux, mais, vous savez, il faut prendre le Temps comme il vient, puisque, après tout, c'est de l'argent. Ne vous en faites pas, au surplus, avec les réclamations, car si vous écoutez les hommes, vous n'en finirez pas : ils passent la moitié de leur existence à rouspéter contre le Temps.

» Ils n'ont cependant pas tout à fait tort, parce que, vraiment, je crois qu'il y a quelque chose qui ne va pas très bien dans les bureaux de la Pesanteur. On a dû embaucher là dedans quelques bolcheviks qui en ont certainement saboté les immuables lois, car les trois quarts des pépins qu'on a eus cette année sur la Terre viennent de cette satanée Pesanteur ».

L'AN 1931. — ..... ?

L'AN 1930. — « Mais oui, mon cher, c'est comme je vous le dis. Ainsi, tenez, au lieu de se tenir bien sagement dans l'air et de participer, comme ils le doivent, à la décoration de la voûte céleste, les nuages sont tombés avec une désolante opiniâtreté. Ils ont commencé par le Midi, où les trombes d'eau ont ravagé des villes et des villages, ruiné ou noyé de pauvres gens et, comme un malheur ne vient jamais seul, il est tombé par là-dessus sur les sinistrés, l'Administration des R. L.

Et puis, ça été le tour du Nord à recevoir la flotte, qui tombait du ciel et le brouillard qui tombait d'on ne sait où, agrémenté de « miasmes nauséabonds » pour parler comme Saint Michel, patron des adjudants de cavalerie.

Jusqu'aux Parisiens, sur qui il est tombé de la boue ! Et si on cherchait bien, je suis sûr qu'on trouverait un endroit où il est tombé de la... mélasse ! ».

L'AN 1931. — ..... ! ! !

L'AN 1930. — « Pourquoi pas ? Vous n'avez pas idée de ce qui a pu tomber cette année sur la figure des gens. Jusqu'à du papier, Monsieur ! Des quintaux et des tonnes de papiers ! Et je ne parle pas des papiers du percepteur : ceux-là ils y sont habitués. Mais si vous voyiez l'avalanche déclanchée par les Assurances Sociales ! Ça, c'est quelque chose, savez-vous. Il en est tellement tombé, qu'un phénomène inverse s'est alors produit : brusquement tout a remonté — je veux dire que le prix de tout a remonté — depuis les entrées au Cinéma jusqu'aux honoraires des médecins.

Mais encore, tout cela : pluie, brouillard, « bedouille » ou papier, n'est rien encore à côté de ce qui est arrivé à de paisibles citoyens qui prenaient leur café en famille, lorsqu'un avion, passant au travers du toit, leur est tombé, c'est le cas de le dire, sur la cafetière.

Et cet honnête braconnier qui s'en allait tranquillement poser ses collets, quand un dirigeable anglais s'est abattu sur lui, le forçant à se planquer pour n'être pas décervelé par cet engin peu fait pour se promener dans les bois.

Non, vraiment, voyez-vous, il est tombé du ciel un peu trop de choses, l'année passée ».

L'AN 1931. — « Je conviens que... ».

L'AN 1930. — « Attendez ! ce n'est pas fini. L'épidémie de chutes a étendu partout ses ravages. Ainsi, voyez un peu ce qu'il est dégringolé de banquiers dans ces derniers mois. On les a ramassés par douzaines, avec un panier à salade, et, par la même occasion, l'argent de leurs clients est tombé à l'eau : tout le monde a maintenant des valeurs... à l'eau. Si bien que le Gouvernement a pris des mesures. C'est son métier, au Gouvernement, de prendre des mesures. Il en prend contre les inondations ; il en prend contre les financiers au pied léger — ce qui ne vous empêchera sans doute pas de voir pendant votre année de service, la Seine sortir de son lit et quelques boursicotiers prendre le train de Bruxelles.

Seulement, dans son zèle à prendre des mesures, ce pauvre Gouvernement n'a pas su se garder à temps de la maladie et, lui aussi, il est tombé. Il paraissait cependant bien solide ; construit avec le ciment armé de l'optimisme. Ça ne l'a pas empêché de s'écrouler, comme une simple colline de Fourvière, mais sans faire, heureusement, de victimes : quelques portefeuilles en maroquin écrasés, voilà tout le dommage. M. Doumergue s'en est facilement consolé en criant : Vive la Classe ! Encore cent soixante-quinze demain au jus !

Il n'est pas jusqu'à la Justice qui ne soit souvent, cette année écoulée, tombée... sur un bec de gaz. Sans parler d'Almazoff, ce témoin qui refusa de se transformer en guillotine par persuasion ; on n'oubliera pas de sitôt les « coups de théâtre » de l'affaire Wilson, où les infortunés policiers se débattirent contre une armée de jeunes hommes blonds qui se prétendaient plus coupables les uns que les autres et après la parade organisée par le Père Bigue, « deux ex-machina » d'un vaudeville dramatique, finirent par ne plus trouver personne derrière le « Mystère de Paris-Plage ».

L'AN 1931. — « Mais, mon cher Collègue, n'exagérez-vous pas un peu ? Je conviens qu'en effet ces Messieurs de la Pesanteur aient été un peu fort, mais tout de même, tout le monde n'a pas été leur victime et je suis bien sûr que les femmes, par exemple...

L'AN 1930. — « Pour ça, jeune homme, je préfère ne pas insister. Depuis la Belle Hélène, on peut dire que Vénus éprouve chaque année un plaisir sensiblement égal à faire cascader la vertu et sans l'invention du browning, les jeux de l'Amour et du Hasard ne seraient guère différents aujourd'hui de ce qu'ils étaient à l'époque du siège de Troie.

Cependant, il faut bien avouer que l'influence pernicieuse qui s'est manifestée l'an dernier a eu sa répercussion, sinon sur les femmes, du moins sur leurs vêtements ».

L'AN 1931. — « Et comment cela, s'il vous plaît ? ».

L'AN 1930. — « Parce qu'il n'y a pas moyen d'expliquer autrement l'allongement subit de leurs robes. Elles avaient adopté une mode épatante que l'on croyait éternelle et que le sexe fort estimait beaucoup pour une foule de raisons quand, patatras, les jupes se sont mises à descendre, timidement d'abord, puis à grande allure et vous allez sûrement les voir, cette année, balayer le trottoir. Au moment où la main-d'œuvre devient introuvable dans le personnel de la voirie, c'est bien avantageux, sans doute, mais c'est, à bien des points de vue, déplorable.

Mais je m'aperçois que voilà une heure que je vous raconte les petits potins de la maison et que je ne vous ai pas encore mis au courant du service. Ça ne sera pas long, car, en somme, comme dans toute administration qui se respecte, vous n'avez absolument rien à faire qu'à tourner les feuillets du calendrier. Cette année, comme l'an passé, les jours auront vingt-quatre heures et la Terre n'arrêtera pas de tourner. Elle sera toujours peuplée de gens intelligents et d'imbéciles, d'honnêtes gens et de mauvais garçons ; le bonheur s'y équilibrera avec le malheur : « Jean qui rit » sera toujours le frère de « Jean qui pleurt ». Il y aura toujours, sur quelque point de la machine ronde, des hommes ou des peuples qui se battront, parce que ce n'est pas encore demain qu'ils se guériront des tares qu'une longue hérédité fait peser sur eux.

Et surtout, n'essayez pas d'y changer quelque chose : vous vous feriez révoquer !

Mais n'oubliez pas chaque soir de bien tirer les verrous et de mettre la chaîne de sûreté, car il roule en ce moment une bande de « monte en l'air » qui pourrait bien grimper jusqu'ici et percer votre coffre-fort, avec la même aisance et facilité qu'ils éventrent celui d'une usine du Nord ou d'une gare du Pas-de-Calais.

Et là-dessus, Bonne Année ! ».

E. VERMEERSCH.

Nos Bureaux et Ateliers étant fermés le Jour de l'An, notre journal ne paraîtra pas demain.

UN CHEMINOT TUÉ EN GARE DE FEIGNIES

Hier, dans les premières heures de la matinée, un agent de la Compagnie du Nord, M. Fontenelle, demeurant à Feignies, était occupé sur des voies de cette gare à des manœuvres. Dans des circonstances encore mal déterminées, l'infortuné cheminot fut serré entre les tampons de deux wagons d'une rame et eut la poitrine atrocement défoncée. Il rendit le dernier soupir peu après. — Le malheureux était marié et père de trois enfants.

UN INCENDIE DANS UNE FERME A COMINES

Un incendie s'est déclaré mardi, vers 17 h., à la ferme Ghesquier-Potié, à Comines-Sainte-Marguerite, hameau du Grand-Perne. Le feu a pris dans les dépendances, une vaste grange contenant de la paille pressée et des céréales non battues. Lorsque les pompiers de Comines, alertés aussitôt parvinrent sur les lieux, on ne pouvait que limiter les dégâts en préservant le corps de logis et les dépendances faisant face, étables, laiterie.

De la grange, il ne restait que des murs calcinés. Hier après-midi, le feu se ralluma et, en raison du vent qui chassait vers l'habitation, les fermiers prévinrent, vers 16 h., les pompiers de Comines qui vinrent aussitôt sous le commandement du lieutenant Abeele. Les dégâts dépassent 100.000 francs.

LE MARÉCHAL JOFFRE RÉSISTE VICTORIEUSEMENT A LA MORT

Hier soir, au cours d'une véritable « résurrection », il a fait appeler son coiffeur pour se faire raser

Le maréchal Joffre s'affaiblit de plus en plus. La nuit a cependant été calme pour le malade.

A 4 heures du matin, le docteur Fontaine, quittant le chevet du maréchal, a déclaré : « Le cœur faiblit de plus en plus ; l'issue fatale peut ne pas se produire, cependant, avant quelques heures ».

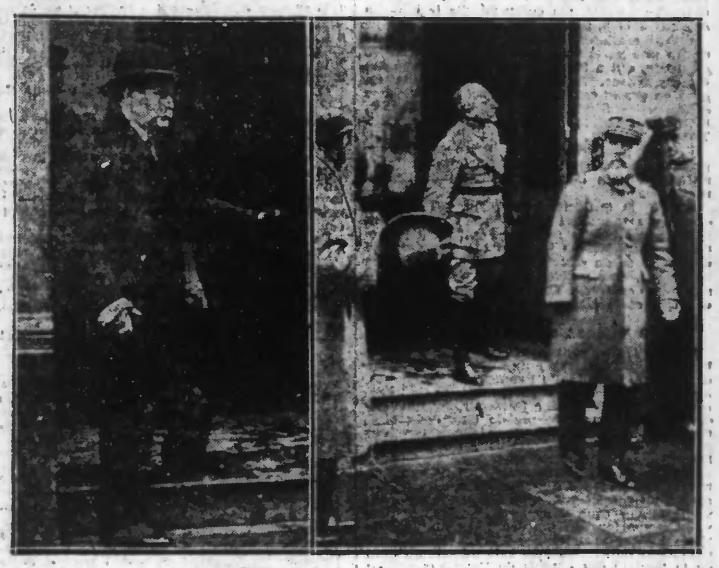

A gauche : Le professeur Leriche donnant des nouvelles de l'état du malade. — A droite : Le général Gouraud après sa visite au maréchal.

A 6 h. 30, on communiquait le bulletin suivant :

« Malgré quelques alertes respiratoires, la nuit a été assez calme. Le malade, qui conserve sa connaissance, s'affaiblit visiblement. Le pouls augmente de fréquence. La tension artérielle diminue. — Signé : professeur Leriche, docteurs Boulin, Fontaine. »

Le colonel Fabry, arrivé le premier au chevet de glorieux soldat, quitte la clinique à 9 heures. « Le maréchal est très changé, déclare-t-il. Je crois cette fois, que c'est la fin. Mais quel homme extraordinaire, ajoute-t-il avec admiration : la lutte qu'il livre contre la mort depuis cinq jours. Il a complètement épuisé. Mais par instants, sa lucidité paraît entière. Ce matin il a absorbé une verre d'eau sucrée ».

Comme on demandait au colonel Fabry si l'issue fatale est considérée comme imminente, il répondit simplement : « Je vais revenir tout à l'heure. J'espère qu'il ne sera pas trop tard ».

La visite de M. Barthou

M. Barthou, qui est resté près de trois quarts d'heure au chevet du maréchal Joffre, déclare en quittant la clinique : « Depuis ma visite d'hier, j'ai constaté que le maréchal s'était grandement affaibli. Ce matin, il a néanmoins reconnu la maréchale. Pour éviter toute fatigue, les médecins interdisent toute visite. En ce qui me concerne, je suis autorisé à le voir à titre exceptionnel, non seulement en ma qualité de ministre de la Guerre, mais comme son vieil ami ».

Devant la maison de santé la foule devient dense, les personnalités continuent à venir prendre des nouvelles du maréchal, et signent le registre.

Un peu après 9 heures, le service d'ordre est renforcé pour dégager l'entrée de la clinique. Parmi les premiers arrivants, on remarque MM. Steeg, président du Conseil ; Chiappe, préfet de police ; de Castellane, président du Conseil municipal ; Leygues, ministre de l'Intérieur ; Quinones de Léon ; Millerand, Moncelle, Alcide Delmont, le maréchal Pétain, le général Ragueneu, etc.

Celle d'une délégation des amputés de guerre

A 10 h. 45, une délégation de l'Union nationale des amputés des armées de terre et de mer arrive, drapeau en tête, à la clinique. Au nom de tous ses camarades, le président de ce groupement a exprimé lui-même à la maréchale la profonde anxiété des Anciens combattants et leur fidèle attachement au vainqueur de la Marne.

« État stationnaire »

Les professeurs Leriche et Faure et le docteur Fontaine quittent la clinique à 11 h. 45. Questionnés ils répondent : « Nous reviendrons dans une heure. On ne peut rien dire. C'est toujours la même chose : Etat stationnaire ».

Les visites se poursuivent toujours. Parmi les personnalités on remarque MM. de Chlapowski, ambassadeur de Pologne ; Renard, préfet de la Seine ; Henri Frémont et Jean de Granvilliers, président et secrétaire du syndicat des journaux de province ; le général Gouraud.

Un état de faiblesse se manifeste

Le docteur Boulin sort à 12 h. 45 de la maison de santé et déclare qu'il ne sera pas donné de communiqué au début de l'après-midi.

« Le malade, dit-il, traverse des crises de demi-conscience : le pouls flanche, il n'est plus ce qu'il était hier. La tension artérielle est de 13,5, ce qui, normal pour toute autre personne, marque un état de faiblesse chez le maréchal, dont la tension artérielle était plus élevée ».

M. Albert Sarraut, qui avait rendu visite à la maréchale Joffre, avait donné quelques instants auparavant les mêmes précisions.

A 13 heures 15, le colonel Demazes, officier d'ordonnance du maréchal Joffre, fait des déclarations identiques à celles du docteur Boulin et à celles de M. Sarraut, en précisant que, dans la matinée, le maréchal réclamant à boire, l'un des médecins voulut lui faire absorber du lait avec une petite cuiller, mais que le malade, témoignant d'une vitalité inouïe, prit des mains de l'infirmier le verre de lait et l'absorba en partie.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LA CRISE DU LIN ET L'INDUSTRIE COTONNIÈRE

LE POINT DE VUE DES PRODUCTEURS LINIERS

Nous avons dans notre précédente édition signalé les négociations laborieuses que viennent d'entreprendre MM. Loucheur et Victor Boret, en liaison avec les départements ministériels intéressés.

Un certain nombre de satisfactions seront très certainement accordées à brève échéance aux producteurs, transformateurs et industriels liniers, pour parer à une crise angoissante. Les remèdes envisagés et qui seront soumis au début de janvier à l'approbation du Conseil des ministres, seront-ils de nature à contenter tout le monde ? C'est quasiment impossible et fort peu probable.

L'exposé des difficultés de l'industrie du lin fait récemment par M. Louis Nicolle, et que nous avons reproduit dans nos colonnes, a été dans l'ensemble favorablement accueilli à raison de son objectivité.

Aujourd'hui, l'Association générale des producteurs de lin nous fait tenir une sorte de résumé des efforts qu'elle ne cesse de poursuivre dans le but de sauver une culture menacée de ruine. Voici les moyens qu'elle préconise :

La protection douanière

La suppression de toute protection douanière sur les textiles nationaux a permis, depuis 1860, à une industrie textile hypertrophiée de s'édifier sur les ruines de la production textile française.

Tous les efforts tentés depuis 70 ans pour remédier à cet état de choses injuste et contraire à l'intérêt national ont échoué. La question a toujours été escamotée.

Energiquement soutenue par les organisations agricoles et par la classe agricole, l'Association générale des producteurs de lin vient de fournir au cours des dix dernier mois un gros effort pour éviter la disparition définitive de notre production linière et de l'industrie du roulissage tillière, dont les intérêts en l'espèce sont étroitement solidaires.

L'action de ce groupement s'est orientée d'abord vers l'obtention d'une protection douanière et elle a obtenu de ce côté un succès moral, puisqu'un vote du Sénat a consacré le principe de la possibilité et de la nécessité d'une protection douanière.

En outre, l'Association générale des producteurs de lin a obtenu l'adhésion de principe, de la part de la filature, à un système de droit de douane dont le montant serait immédiatement ristourné à la filature. Cette ristourne apparaissait indispensable pour ne pas provoquer, en faveur du coton, une sous-consommation du lin qui aurait été néfaste aux producteurs de lin eux-mêmes.

Mais, du point de vue réalisation, ce système du droit de douane ristourné n'allait pas sans de grosses difficultés. Il apparaissait au contraire qu'un système de primes mobiles rallierait beaucoup plus de partisans, serait adopté beaucoup plus vite, et donnerait au producteur une plus grande stabilité de cours. Il offrait par contre l'inconvénient d'une sécurité moins grande du point de vue crédits, mais il fallait bien reconnaître que cette question de crédits se posait exactement de la même manière pour le système du droit de douane ristourné que pour le système des primes.

Un système de primes

Dans un but de conciliation, l'A. G. P. L. s'est donc mise d'accord avec l'industrie linière sur un système de primes mobiles et sur toute une série d'autres mesures secondaires.

Dans l'accord, il était envisagé que le financement de ces primes serait obtenu par une taxe légère de 3 % ad valorem sur tous les textiles végétaux importés.

L'annonce de cet accord fit bonne impression dans les milieux parlementaires et gouvernementaux et il apparut qu'à bref délai les mesures pourraient être prises.

C'était faire preuve d'un grand optimisme et croire trop facilement que chacun sait comprendre l'intérêt national.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)